

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Industrialisation des produits mécaniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative de la Métallurgie	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du brevet de technicien supérieur en Industrialisation des produits mécaniques est un spécialiste des procédés de production mécanique, notamment par usinage. Concepteur des processus qui y sont associés, il intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition – industrialisation – réalisation, assemblage et contrôle) des éléments mécaniques constituant les produits industriels, qu'il s'agisse de biens de consommation pour le grand public ou de biens d'équipement pour les entreprises. Le contexte professionnel du titulaire du brevet de technicien supérieur en Industrialisation des produits mécaniques dépend de l'importance des productions assurées par l'entreprise.

- Dans le cadre des productions continues ou en séries renouvelables, il intervient au niveau :
 - de la conception détaillée des produits, ou préindustrialisation, en ingénierie collaborative (intégration, lors de la définition des produits, des contraintes technico-économiques induites par les procédés retenus) : sa fonction est celle d'un Technicien procédé en Préindustrialisation ;
 - de l'industrialisation des produits (conception des processus et des outillages) : il est alors Technicien de méthodes en Conception des processus ;
 - de la qualification des processus : il est Technicien de méthodes en Qualification des processus ;
 - du lancement et du suivi des productions il est Technicien méthodes "Atelier"
- Pour les fabrications en petites séries non renouvelables, il coordonne les activités de la mise en production afin de réaliser des pièces ou des produits conformes dans les délais les plus brefs et à moindre coût. Son rôle est celui d'un Technicien Responsable d'atelier ou d'un secteur de production. Il intervient donc au niveau :
 - du choix éventuel du procédé ;
 - de la définition du processus général de réalisation et de la détermination de son coût prévisionnel ;
 - de l'encadrement du(des) technicien(s) de fabrication pour la réalisation et le contrôle ;
 - de la vérification de la conformité du produit.

Quelque soit le contexte professionnel, le titulaire le titulaire de ce BTS est amené à assurer des fonctions de Technicien Responsable de la gestion et de l'organisation des moyens de production dans le respect du plan qualité de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Selon la taille de l'entreprise, il exerce tout ou partie de ses activités dans les différents services d'industrialisation et de production. Dans les grandes entreprises, il intervient sous l'autorité d'un responsable de service (méthode ou production), notamment dans le cadre de la définition des processus et de la mise en production d'un produit. Au sein des PME-PMI, il peut être plus autonome et exercer des activités concernant à la fois la préparation, la réalisation et l'organisation.

Technicien de méthodes (bureau de méthodes et atelier), Technicien d'industrialisation et de production, Technicien responsable d'atelier ou d'un secteur de production. Au cours de son parcours professionnel, le titulaire du BTS "Industrialisation des produits mécaniques" pourra assurer des responsabilités de "chargé d'affaire produit" en industrialisation ou/et en production, occuper des postes de responsable d'ingénierie de production ou, encore, utiliser son expérience technique dans des fonctions tournées vers l'extérieur de l'entreprise (achats, ventes, commerce, assistance technique).

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Les unités constitutives du diplôme sont les suivantes : - Culture générale et expression
- Anglais
 - Mathématiques - Sciences physiques appliquées
 - Étude de préindustrialisation
 - Avant-projet et projet d'industrialisation (Conception de processus, Présentation du projet de qualification de processus)
 - Réalisation et production (Lancement d'une production, Traitement d'une affaire, Présentation du rapport de stage industriel)
 - Épreuve facultative de langue étrangère (hors anglais)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION			COMPOSITION DES JURYS
	OUI	NON	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem

En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2006 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur "Industrialisation des produits mécaniques" (J. O. du 28 juillet 2006)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

BTS Productique mécanique